



MINISTÈRE DE LA DÉFENSE
NATIONALE

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN
ETAT- MAJOR GENERAL
N°23-3454/EMG/EX/B/SA

01 BP 772 Cotonou
Tél. +(229) 21.30.02.58

COTONOU, le 18 octobre 2023

COMMUNIQUE RADIO

LE CHEF D'ETAT- MAJOR GENERAL

« COMMUNIQUE »

Dans le cadre de la constitution d'un vivier de personnels susceptibles d'honorer des bourses de formation pour le compte de l'Armée de l'Air du Bénin, il sera organisé du samedi 18 novembre au mardi 12 décembre 2023, des tests Psychotechniques Air d'une durée de validité de deux (02) ans.

I- CONDITIONS A REMPLIR

I.1 Conditions générales

- Etre Béninois(e) et avoir au moins 17 ans au 31 décembre 2023 ;
- Etre physiquement et médicalement apte ;
- Etre titulaire d'un baccalauréat scientifique ou équivalent.

I.2 Conditions spécifiques

I.2.1 Corps des Officiers de l'air

❖ Niveau Bac

- Avoir 21 ans au plus au 31 décembre 2023.

❖ Niveau licence

- Avoir 23 ans au plus au 31 décembre 2023 ;
- Etre titulaire d'une licence.

I.2.2 Corps des sous-officiers de l'air

- Avoir 24 ans au plus au 31 décembre 2023 ;

II- INSCRIPTIONS

Les inscriptions se feront du jeudi 19 octobre au mercredi 15 novembre 2023, prioritairement sur la plate-forme réservée à cet effet dont le lien est le suivant :

<https://testpsychoair.service-public.bj>

En cas de force majeure, elles peuvent se faire dans les différentes Directions Départementales de la Police Républicaine pour les candidats de l'intérieur du pays et à l'Etat-Major de l'Armée de l'Air pour ceux de Cotonou et environs.

Le dossier de candidature qui doit être apporté lors de la phase de sélection doit comporter :

- Les photocopies légalisées des diplômes ou des attestations justificatives du niveau d'étude requis ;
- Une copie légalisée d'acte de naissance ou copie de l'acte de naissance sécurisé ;
- Une chemise dossier portant l'adresse complète et les contacts (téléphoniques et électroniques) du candidat ;
- Un bulletin N°3 d'extrait du casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois
- Une copie légalisée du certificat de nationalité

III- MODALITES DE SELECTION

A- Les tests de présélection

La présélection s'effectuera le samedi 18 novembre 2023 et portera sur une épreuve unique combinée de mathématiques, de sciences physiques et de logiques dans les centres suivants :

- Centre de Cotonou : Ecoles Primaires Publiques de Gbégamey nord et de Gbégamey sud
- Centre de Porto-Novo : Lycée Béhanzin
- Centre de Lokossa : CEG 1 Lokossa
- Centre d'Abomey : Lycée Mafory Bangoura
- Centre de Parakou : Lycée Mathieu Bouké
- Centre de Natitingou : CEG 1 Natitingou

Les candidats doivent se munir de quoi écrire et de leur carte nationale d'identité ou de leur passeport en cours de validité ou encore de leur carte CIP.

B- Les tests de sélection

Les candidats présélectionnés participeront à des tests de sélection. Le calendrier de ces tests se présente ainsi qu'il suit :

- Centre de composition zone nord : Lycée Mathieu Bouké de Parakou, du mercredi 29 au jeudi 30 novembre 2023
- Centre de composition zone centre : Lycée Mafory Bangoura d'Abomey, du samedi 02 au lundi 04 décembre 2023
- Centre de composition zone sud : Ecole Primaire Publique de Gbégamey nord, de Cotonou, du mercredi 06 au mardi 12 décembre 2023.

C- Classement des candidats

Les tests psychotechniques ne constituent pas un concours de recrutement. A l'issue de ces tests, les candidats seront classés niveau I, niveau I bis, niveau II, ou niveau III en fonction de leur aptitude à servir dans l'Armée de l'Air.

D- Modalités de participation à un éventuel concours de recrutement

En fonction des besoins de l'Armée de l'air et des bourses disponibles, les candidats classés niveau I et détenteurs d'une licence peuvent postuler à un concours de sélection, pour le corps des Officiers (Officiers Pilotes, Mécaniciens et de Base).

De même, les candidats classés niveau I, âgés de 22 ans au plus au 31 décembre de l'année du concours et détenteurs du baccalauréat, peuvent postuler à un concours de sélection pour une formation dont la durée est de cinq (05) ans au moins pour le corps des Officiers (Officiers Pilotes, Mécaniciens et de Base).

En outre, tous les candidats classés niveau I, niveau I bis, ou niveau II peuvent postuler à un concours de sélection, pour le corps des Sous-officiers techniciens de l'Air.



Général de Brigade Fructueux C. A. GBAGUIDI

Chef d'Etat-Major Général